

Agrément DPMC

Date de Création	19 Janvier 2009 et actualisé le 27 Avril 2016
Accrédité COFRAC	Non mais AB Certification, chargé des audits, est accrédité par le COFRAC.
Conditions de candidature	Tout organisme de formation ayant les compétences techniques et pédagogiques et les infrastructures d'accueil pour la conduite de formations CQP Cordistes niveau 1, 2 et 3
Périmètre de la certification/labellisation	L'agrément couvre le champs des formations cordistes validées par un CQP niveau 1, 2 et 3
Durée du référencement	3 ans
Coût du référencement	1500€ en moyenne
Délai moyen d'instruction	3 mois
Disponibilité du référentiel	Sur demande au DPMC : 04 90 79 74 84 ou sur le site internet : http://www.cqpcordiste.fr/devenir-centre-de-formation-agree.asp

Coordonnées

DPMC (Développement et Promotion des Métiers de la Corde)

240 rue François Gernelle

ZAC Saint Martin

84 120 PERTUIS

tel : 0490797484

contact@dpmc.eu